



Cumul d'un CDD et d'un CDI

Par **DSVC**, le **08/04/2015** à **13:43**

Bonjour,

Je suis actuellement embauché en CDD en alternance dans une entreprise mais je travaille aussi en CDI en tant qu'extra tous les samedis dans une autre entreprise.

Est-ce légal ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **08/04/2015** à **16:33**

Bonsoir,

C'est légal.

Mais cela peut aussi être illégal si:

- * le second emploi se déroule chez un concurrent
- * si le nombre d'heures effectuées dans la semaine dépasse l'amplitude hebdomadaire de travail, qui est spécifique aux apprentis en alternance.